

Territoire du Ruanda-Urundi

RUHENGERI



20883

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

PERMIS D'EXPLOITATION No 16/53

Délivré à Monsieur ORTMANS Frédéric

comme suite à la demande introduite en date du 29 avril 19 53.

Nature et situation de l'établissement :

Exploitation minière située à Kinoni - territoire de Ruhengeri.

Extraction de minerai mine par minage.

Traitement mécanique du minerai.

Date de l'enquête Commodo-Incommodo : 1 mai 1953 au 31 mai 1953.

Outre les conditions générales d'exploitation prévues par les ordonnances sur les établissements classés, notamment par l'ordonnance du Gouverneur Général du 17 février 1919, rendues exécutoires au Ruanda-Urundi par l'ordonnance n° 46 du 10 octobre 1930, la mise en exploitation de l'établissement faisant l'objet du présent permis est subordonnée aux conditions spéciales suivantes:

- 1) L'exploitation de l'établissement ci-dessus désigné devra commencer au plus tard le.....
- 2) La validité du présent permis est subordonnée au respect des prescriptions légales ou réglementaires présentes ou futures d'application pour l'établissement.

Ruhengeri le 19 53.

Le Chef d'Entreprise ou son préposé

Ruhengeri le 1-6- 1953.-

L'Administrateur de Territoire